

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de St JEAN-DE-BOURNAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2014-06

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil quatorze
Le 13 mars à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation 7 mars 2014

OBJET : Approbation du budget communal 2014

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Françoise GOYET, Sébastien GUILLAUD, Thomas LAQUERRIERE, Maurice BONNET-PIRON, Céline MAGNINO,

EXCUSES : Christophe BUTTIN, Stéphanie GEORGES, Maryline BELLAVIGNA

Mme Françoise GOYET a été élue secrétaire de séance.

M. Michel PERRET, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2014 de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOpte, avec **7 voix pour et 1 abstention**, le budget communal qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 504 691.47 €
- Section d'investissement 1 105 210.12 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Affiché et Certifié exécutoire